
De : Francois.Martin@mffp.gouv.qc.ca [<mailto:Francois.Martin@mffp.gouv.qc.ca>]

Envoyé : 29 septembre 2014 16:06

À : Leblanc, Rita (BAPE)

Cc : Jean, Karine (BAPE)

Objet : Question concernant les réflexions ou positions du secteur des la faune et des parcs à l'égard de la filière uranifère

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous une réponse à l'une des questions nous ayant été adressées par la commission d'enquête sur les enjeux de la filière uranifère durant la séance tenue le 15 septembre 2014 à Québec.

Nous restons disponibles pour toute information.

Question :

[13. Quelles sont les réflexions ou positions du secteur de la faune et des parcs à l'égard de la filière uranifère?](#)

Réponse :

Le secteur de la faune et des parcs n'a pas de position sectorielle a priori à l'égard de la filière uranifère. Advenant le dépôt de tout projet lié à la filière uranifère au Québec, le secteur de la faune et des parcs assumera ses responsabilités à l'égard de la conservation et de la mise en valeur de la faune et émettra les avis nécessaires, et ce, en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) et les autres ministères et organismes concernés. Par ailleurs, la Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec ne s'est jamais positionnée, de façon générale, sur le dossier de la filière uranifère. Bien qu'elle ait déjà émis, par les années passées, des avis fauniques pour des projets liés à la filière uranifère, ces avis ont porté sur des projets spécifiques.

François Martin, biologiste M.Sc.

Division des territoires fauniques structurés

Direction générale adjointe des politiques, des programmes et des partenariats

Secteur de la faune et des parcs

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

880, chemin Ste-Foy, 2e étage

Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : 418 627-8691, poste 7388

Télécopieur : 418 646-5179

Courriel : francois.martin@mffp.gouv.qc.ca